Protocole d'accueil des élèves à partir du 22 juin 2020 Communication aux familles

À la suite des directives nationales, tous les élèves inscrits seront accueillis à l'école à partir du lundi 22 juin 2020 selon les règles de présence normales. Les modalités d'accueil des élèves présents, indiquées ci-dessous, sont établies sur la base d'un protocole sanitaire actualisé.

Qui ?	■ Tous les élèves inscrits à l'école.
Quand ?	A partir du lundi 22 juin 2020.
	Les élèves sont accueillis <u>en priorité dans leur salle de classe et par leur enseignant</u> . Cependant, en raison des règles de distanciation à l'école élémentaire, des aménagements sont possibles.
	Règles de distanciation
	À l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.
Comment ?	Dans les écoles élémentaires, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique, lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.
	L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement sont étalés dans le temps selon le planning ci-dessous :
	7h50 - 11h20 ; 13h00 - 15h30 : toutes les classes de l'école maternelle. 8h00 - 11h30 ; 13h10 - 15h40 : CPa + CPb + CPc 8h10 - 11h40 ; 13h20 - 15h50 : CE1 + CE1-CE2 + CE2 8h20 - 11h50 ; 13h30 - 16h00 : CM1 + CM1-CM2 + CM2
	Les déplacements des élèves sont limités, organisés et encadrés selon le sens de circulation établi dans l'école.
	Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

×	
	parents de l'élèvescolarisé(e) en classe de e du protocole sanitaire actualisé et des conditions d'organisation pour l'accueil a partir du lundi 22 juin 2020.
Je m'engage à respecter et à faire respect protéger les autres.	er les conditions d'accueil et les gestes « barrière » pour me protéger et
	Saint-Pierre, le

Signature des parents